

**LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER**  
**COMITE DEPARTEMENTAL DU LOT**  
**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 16 AVRIL 2021**  
**A « HUIS CLOS »**



*Cette réunion est tenue à distance conformément aux dispositions du décret n°2021-255 du 9 mars 2021 prorogeant la durée d'application de l'ordonnance n°2020-321 du 25/03/2020, des décrets 2020-418 du 10/04/2020 et 2020-629 du 25/05/2020, permettant aux associations de tenir à distance les réunions statutaires jusqu'au 31 juillet 2021 au regard de la crise sanitaire.*

Après l'annonce par voie de presse le jeudi 1<sup>er</sup> avril 2021 dans la Dépêche du Midi, l'invitation par courriel pour les membres ayant communiqué une adresse électronique et par courrier pour les administrateurs et membres de droit, l'assemblée générale est organisée par visioconférence, animée par le président. A l'issue de la réunion un questionnaire en ligne est rempli pour la validation des délibérations.

La procédure utilisée a été préalablement validée par le conseil d'administration du 30 mars dernier.

**La séance est ouverte à 14 h 05 sous la présidence du Dr Jean-Pierre Tricot.**

**Annexe 1 :** liste des 21 participants dont 17 membres votants et 21 membres représentés. A noter : 15 membres ont finalement procédé aux votes soit 15 + 21 = 36 voix.

**Ordre du jour de cette assemblée animée par le Dr Jean-Pierre Tricot, président :**

- *approbation du procès-verbal de l'AGO du 19 mai 2020*
- *présentation du rapport d'activité 2020*
- *présentation du rapport financier 2020*
- *présentation du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels*
- *approbation des comptes et quitus aux administrateurs pour leur gestion*
- *affectation du résultat 2020*
- *présentation du rapport spécial du commissaire aux comptes*
- *approbation des conventions réglementées*
- *approbation du budget prévisionnel 2021*
- *élections au conseil d'administration*
- *questions diverses.*

## **A) APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'AGO DU 19 MAI 2020**

Le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 19/05/2020 ayant eu lieu à huis clos a été mis en consultation sur internet et adressé à tous les participants par courrier électronique.

**1<sup>ère</sup> résolution : le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des voix des membres présents ou représentés.**

## **B) RAPPORT D'ACTIVITE 2020**

### **I) FONCTIONNEMENT DU COMITE**

#### **Le bénévolat à la Ligue**

Le relevé des heures effectuées par l'ensemble des bénévoles de la Ligue (hors travail d'administrateur non valorisé au sens comptable du terme) sur tout le département s'élève à 1575, soit 1 ETP (équivalent temps plein)

(3385 heures en 2019 soit 2,2 ETP). Les effets de la crise ont eu une répercussion inévitable sur le travail de nos bénévoles. A titre d'exemple seules 15 réunions hebdomadaires à Cahors ont pu avoir lieu en présentiel : 36 en 2019.

Le nombre de personnes physiques intervenant en tant qu'administrateur ou en tant que bénévole (de terrain ou administratif) s'élève à 38 (45 l'an passé).

*Remerciements à tous nos bénévoles, sans lesquels beaucoup de nos actions seraient impossibles à réaliser.*

La formation de base (connaissance de la Ligue et de la maladie cancéreuse) a été organisée à Cahors en présentiel le 15 octobre pour 4 bénévoles et une salariée.

### Personnel de l'association et divers fonctionnement

L'esthéticienne intervenant au CH de Cahors à raison de 6 h hebdomadaires a démissionné le 19 février après un congé sans solde de 11 mois (elle avait été recrutée le 09/01/2007).

Le comité emploie une secrétaire comptable à temps plein et une assistante administrative (28 h par semaine) au siège cadurcien. Les 2 salariées ont un CDI.

Un ordinateur PC a été acheté en juillet en remplacement de celui (7ans et demi) de la secrétaire comptable et les autres ordinateurs ont pu être mis à niveau avec le système d'exploitation Windows 10 plus sécurisé.

Le registre RGPD a été constitué (Règlement général sur la protection des données).

Un second compte courant a été ouvert à la BPO sous l'intitulé « Ass APPM 46 » destiné au règlement des aides financières aux personnes (meilleure conformité avec le RGPD, en particulier respect du secret médical).

### Principales mesures prises pendant la crise sanitaire

- Fermeture au public du bureau Ligue du 16 mars au 17 juin 2020, des 3 Espaces Ligue sur la même période puis en fin d'année et annulation de toutes les réunions et les déplacements prévus,
- mise en arrêt de travail pour garde d'enfants de Mme Lhermite à compter du 16 mars, puis activité partielle jusqu'au 3 juillet avec une reprise progressive à partir du 2 juin (un total de 232,50 heures a été indemnisé par l'Etat en AP et 4 semaines par la CPAM),
- l'activité de Mme PrévotEAU a été aménagée en partie en télétravail, avec une autorisation exceptionnelle et temporaire lui permettant d'ouvrir seule le courrier contenant les dons par chèques, afin d'organiser la saisie et le dépôt en banque (période du premier confinement uniquement), 15 h d'activité partielle en août pour elle,
- certaines prestataires ont pu rapidement organiser des séances de soins de support en distanciel, protocole mis en place et signé par elle et par les patients à partir du mois de novembre,
- la commission sociale a été maintenue, mais à distance,
- toutes les réunions statutaires ont été, elles aussi, organisées à distance à partir de mi-mars dernier.

### Administrateurs, réunions statutaires, commissions nationales

- Le conseil d'administration s'est réuni 4 fois au cours de l'année passée.
- Election d'administrateur : Mme Marie-Claire Rembault de Lunan (responsable de l'antenne de Figeac) ; il s'agissait de son premier renouvellement de mandat.
- Le bureau a été renouvelé avec l'arrivée de Mme Etienne Grimal en tant que secrétaire générale adjointe.
- Pas de membre de droit représentant un centre de cancérologie, ni de membre de droit représentant des malades ou d'associations de malades en 2020.
- Participation du Dr Tricot à la réunion générale du marketing à Paris fin février.
- Le 9 juillet au cours d'une réunion de la coordination régionale organisée à distance par le Comité du Gard, le Dr Tricot a été élu président pour une durée d'un an.
- Le Dr Tricot a été réélu membre de la commission nationale « action pour les personnes malades ». A ce titre il s'est déplacé au siège parisien le 7 février (frais pris en charge par le Siège) et a participé à 3 autres réunions par visioconférence. Il a par ailleurs assisté à la « semaine des missions » en décembre (visio).
- Le président a pu participer aux AG des Extrapédestres (juin) et de l'ASP (septembre) en présentiel.
- Participation de 3 administrateurs à une journée dite régionale d'informations sur la réforme comptable et sur l'audit et l'optimisation des comptes, fin novembre en visio.

- Participation du Président à l'AGO nationale ayant eu lieu par visioconférence le 30 novembre.
- Une présentation des actions de la Ligue a pu être organisée à l'IFSI de Figeac pour les étudiants le 18 décembre (visioconférence sur site).
- Participation au CA d'ICARE-46 : Mmes Grimal (titulaire) et Ferrier.

### La Ligue à Figeac

Deux bénévoles de Figeac sont administratrices au CA. Merci à la Mairie pour la salle occupée gratuitement.

L'antenne est habilitée à recevoir des dons de collectes (versements au Siège à Cahors).

Participation à l'AG de Reyrevignes marcher et courir contre le cancer le 9 février, et présentation des actions au forum des associations à Figeac le 5 septembre.

### La Ligue à Gourdon

Mme Renaudin, administratrice au CA, a poursuivi l'animation de l'Espace Ligue de Gourdon. Permanence à la Maison des Aidants.

L'antenne est elle aussi habilitée à recevoir des collectes (versements au Siège à Cahors).

## **II) LES RESSOURCES : MARKETING - COLLECTES - LEGS - PRODUITS ANNEXES**

Certains montants sont issus du rapport financier.

### Legs

13.697 € enregistrés sur l'année 2020 (11.366 en 2019). Au moins 3 dossiers de legs sont en cours de résolution.

Pas d'encart dans les habituelles revues de notaires en 2020.

### Manifestations Ligue et autres associations :

Un certain nombre de manifestations organisées habituellement par ou pour la Ligue n'ont pu avoir lieu sur la période de mars à fin août en particulier. Le mois d'octobre aura toutefois permis le maintien d'un certain nombre d'entre elles, une adaptation pour d'autres, complétées par l'arrivée de nouveaux contributeurs.

Citons en particulier (ordre chronologique) :

- participation réduite des bénévoles dans les centres Leclerc en mars (« cancers de l'adolescent en raison du risque de contagion, mais les directions ont collaboré largement pour maintenir un niveau important du résultat (15.750 € VS 21.844 en 2019),
- plusieurs marchés dans 3 communes du nord-est du département, vente de roses et de masques de la Ligue par les bénévoles tout au long d'octobre, stand avec ventes dans un lycée et au Centre hospitalier de Figeac,
- une nouvelle action pendant le mois d'octobre initiée par Articomm (artisans et commerçants de Souillac) en collaboration avec plusieurs associations locales dont le Boxing Full contact,
- 3<sup>ème</sup> édition de la Gourdonnaise en rose et bleu avec le S. C. Gourdon athlétisme le 5/10,
- la Cadurcienne des Extrapédestres Quercynois (pas de course mais une présence par stand le 10/10 avec la vente de masques roses offerts aux organisateurs par le Département et une page de collecte en ligne),
- stand et collecte au cours d'une après-midi avec le Club de rugby de Cahors (18/10),
- la rando Ligue de Gigouzac (AC Gigouzac St Germain et Foyer Rural) a pu avoir lieu le 25/10 (au lieu du 8 mai) accompagnée cette année d'un vide-grenier.

Nous avons pu bénéficier de contributions différées d'associations, suite à leur manifestation en 2019 : Phil'anthrope 3008 (Journée bonheur et un Village contre le cancer), Reyrevignes Marcher et courir contre le cancer et le karaté club de Figeac.

Remerciements aux associations : Club 41 de Laroque des Arcs, Amicale du Trésor de Cahors.

### Dons d'entreprises :

Remerciements aux Ets Andros (depuis 2013), Pivaudran, Quercy Gestion, à l'hôtel-restaurant la Truite Dorée, Pier Coiff, au magasin Kiabi de Cahors et à la Caisse d'Épargne Midi-Pyrénées (actions d'octobre pour les 3 derniers).

### Nombre d'adhérents :

2065 (2256 en 2019). Soit une baisse de 17 %. Toutefois les donateurs Lotois ont bien soutenu notre association, qu'ils en soient sincèrement remerciés. Citons en particulier deux indicateurs :

- 97 donateurs ont effectué de 10 à 18 dons par an (95 en 2019 ont donné de 10 à 14 fois),
- 499 donateurs ont versé 100 € ou plus sur l'année (469 pour le même critère en 2019).

### Marketing direct (domaine piloté par le Siège) :

Nous avons, en 2020, effectué la totalité du programme proposé, soit 10 opérations de fidélisation (le mailing de mai ayant été annulé) et la prospection du second semestre. Un coût financier important résulte de ces prestations, mais se révèle indispensable. Toutes ces opérations sont gagnantes sur le plan financier.

Les services marketing et communication du Siège ont accentué les canaux de collecte numérique. Ils ont également mis en place en 2020 une course virtuelle (24-25 octobre) : « plus vite que le cancer ». Dans notre département 24 personnes ont contribué (par don ou par inscription).

→ **Montant du don moyen en fidélisation** : 49,50 € (1 euro de moins qu'en 2019). Le taux de remontées (nombre de retours sur nombre d'envois d'un appel à la générosité) a été de 7,5 %, soit près d'un pour cent de plus qu'en 2019). Les donateurs lotois ont donc plutôt bien répondu à nos appels à don « papier » pendant cette année difficile. Le mois d'octobre a surpris avec plus de 14 % de retours (8,5 en 2019). Une opération de fidélisation rapporte de 5.608 € (juillet) à 16.926 € (octobre).

→ **Montant du don moyen en prospection** : 42,40 € (supérieur de 7 % à celui de 2019). Malheureusement il a été difficile de recruter de nouveaux adhérents par ce biais (mailing courrier postal) : 51 nouveaux adhérents à comparer avec 123 en 2019.

Les dons « par internet » ont permis de recueillir un total de 12.868 € (12.410 € en 2019).

Dons par prélèvements automatiques : 15.198 € (en légère augmentation par rapport à 2019).

Les collectes organisées lors d'obsèques ont rapporté la somme globale de 19.021 € (20.699 € en 2019). 35 % de ces quêtes (en montants) ont été spécifiquement affectées par les donateurs à la recherche, et 12 % à une action pour les personnes malades.

### Activités de récupération :

La **récupération du verre** a permis de récolter la somme de 3836 € par le SYDED (nouvelle convention annuelle depuis 2 ans, 3790 € perçus en 2019) ; remerciements au Syded et aux lotois qui ont continué à déposer le verre dans les conteneurs dédiés, malgré le confinement.

### Subventions des collectivités :

Merci aux 18 communes ayant versé une subvention malgré la crise pour un montant total de 1494 € (dont 400 de la Mairie de Cahors, affectés à la nutrition).

## **III) COMMUNICATION**

**Lettre d'information annuelle** : nous avons renouvelé en 2020 le bulletin local imprimé en 3000 exemplaires sous forme d'une double page. Il n'a pas fait l'objet d'un mailing général comme l'année précédente, mais est adressé aux donateurs avec l'envoi de leur reçu fiscal.

Une Newsletter a été conçue selon les recommandations du siège, envoyée fin octobre.

La radio Antenne d'Oc a interviewé nos bénévoles figeacoises pour Octobre rose.

Le Comité du Lot a poursuivi une **communication externe** notamment sur les réseaux sociaux, et en particulier Facebook où les campagnes institutionnelles nationales sont systématiquement relayées. Des articles relatifs aux manifestations organisées par ou pour la Ligue, ou divers autres articles locaux sont également postés.

#### **IV) MISSION : LA RECHERCHE**

**Subventions aux chercheurs** : le Conseil d'administration a attribué en 2020 la somme de **45.750 €** :

- **30.000 € à l'ELN Marc POIROT de Toulouse** (cancers du sein triple négatif) ; seconde année de financement de ce chercheur pour notre Comité *[origine : 70 % du don de la Cadurcienne des Extrapédestres de 2019, 60 % du don de l'association Reyrevignes MCCC, la générosité du public en complément]*
- **15.750 € au programme national « l'adolescent face au cancer »** *[origine unique des dons : le partenariat Leclerc de mars dans les 6 centres participants].*

A noter : en plus de quelques collectes suite à des obsèques, plusieurs dons en marketing direct sont affectés directement à cette mission d'aide à la recherche.

#### **V) MISSION : LES ACTIONS POUR LES PERSONNES MALADES ET LEURS PROCHES**

##### **A) Aides financières aux associations et aux personnes malades**

- **Associations de personnes malades**

Le conseil d'administration a accordé en 2020 :

- 2000 € à l'Association pour le développement des soins palliatifs du Lot
- 2644 € versés pour l'activité physique adaptée : Tai chi Pradines, Escrime du Grand Cahors et CAMI Sport et Santé 46 (pour Gourdon et Figeac) pour 25 bénéficiaires sur l'année.

- **Commission sociale**

La commission sociale attribue des secours financiers aux personnes économiquement fragilisées par la maladie, de façon ponctuelle et complémentaire aux dispositifs légaux.

En 2020 Madame Marie-Odile Foulhac, assistante sociale récemment retraitée a rejoint les membres de cette commission.

La commission a étudié 29 dossiers et accordé une aide à 27 foyers. Le total versé s'élève à 9897 €, soit une moyenne de 366 € par dossier. (13.971 € en 2019).

Sur les 27 foyers aidés, 6 avaient déjà bénéficié d'une aide financière auparavant.

Répartition des motifs de demandes :

- 59 % aide à la vie quotidienne (aide alimentaire, énergie, loyer...)
- 22 % aide humaine (aide à domicile)
- 19 % aide liée à la maladie (prothèses, soins non remboursés, frais d'hébergement)
- pas d'aide pour les frais d'obsèques.

*[Financement : la générosité du public.]*

##### **B) Espaces Liques**

Les lieux « Espaces Ligue » sont des espaces animés par des bénévoles formés, qui accueillent les personnes malades et leurs proches. Des échanges peuvent également avoir lieu par téléphone directement pendant le temps des permanences ou en dehors également (avec la possibilité pour Cahors de venir au siège du Comité). Les permanences n'ont eu lieu qu'au début de l'année, puis durant une période de septembre à novembre.

Bénéficiaires :

- 10 personnes rencontrées au local du CH de Cahors
- 8 bénéficiaires à l'EL de Figeac (dont 2 physiquement)
- 17 personnes à Gourdon (dont 12 rencontrées physiquement).

La fréquentation semble faible à l'EL de Cahors situé au rez-de-chaussée du Centre hospitalier, mais des visites ont lieu dans le service d'Oncologie directement. Il est alors difficile de quantifier le nombre de « bénéficiaires » de ces rencontres.

Les bénévoles de Figeac ont bénéficié de 2 réunions de régulation avec la psychologue. Elles se sont déplacées une fois par semaine de janvier à début mars, puis en septembre et octobre au chevet des malades à la Clinique.

### C) Confort des malades

3207 € ont été dépensés pour la confection de 120 sacs « bien-être » à destination des femmes opérées d'un cancer du sein, distribués sur les secteurs de Cahors, Figeac et Gourdon. Il s'agissait de la 5<sup>ème</sup> édition. Cette opération est toujours bien accueillie par les femmes concernées.

*[Financement : 30 % de la Cadurcienne, la générosité du public en complément.]*

Des fauteuils adaptés pour la sophrologie ont été achetés pour l'Espace Ligue de Cahors *[financement par une partie de la collecte Kiabi]*.

### D) Soutien psychologique

- 31 bénéficiaires à Cahors pour 116 séances (44 - 179 en 2019)
- 70 bénéficiaires à Figeac pour 255 séances ; (113 - 334 en 2019) 6 personnes habitent l'Aveyron ou le Cantal ; accompagnement en bénévolat de 14 proches de malades ; également en bénévolat deux groupes de parole par visioconférence auprès d'élèves de lycée suite au décès d'une de leur camarade
- 4 bénéficiaires à Gourdon pour 8 séances (5 - 18 en 2019).

Soit un total de **105 bénéficiaires** (162 en 2019) hors bénévolat dont **30 % d'hommes**.

**36 % des séances ont eu lieu en distanciel** (téléphone essentiellement, surtout à Figeac).

Une psychologue nous a fait part de l'accroissement de la souffrance mentale chez les personnes accompagnées, mais aussi de leur isolement qui explique en partie la diminution de la demande (les échanges sont en effet généralement plus difficiles par téléphone).

*[Financement : une partie du don de Phil'anthrope 3008, une part du don de Reyrevignes, le mécénat Caisse d'Epargne, quelques dons et quêtes décès affectés et la GP.]*

### E) Soins de socio-esthétique

- 146 bénéficiaires à Cahors (CH) pour 397 séances (209 – 665 en 2019)
- 41 bénéficiaires à Figeac pour 67 séances (61 - 117) dont 3 de l'Aveyron
- 9 bénéficiaires à Gourdon pour 29 séances (9 - 39).

Soit un total de **196 bénéficiaires** (316 en 2019) dont également **30 % d'hommes**.

**23 séances ont eu lieu en distanciel soit 4 %, sous forme de conseils.**

*[Financement : une partie du don de Phil'anthrope et la GP. A noter : poursuite de la mise à disposition gratuite de cosmétiques des laboratoires Phyt's sur les 3 secteurs, merci à eux pour leur générosité.]*

### F) Nutrition

13 bénéficiaires (dont 5 hommes) pour 23 séances réparties sur les secteurs de Cahors, Pradines, Puy l'Evêque, Gourdon. Deux prestataires assurent les séances individuelles. (16 – 37 en 2019). **6 séances en distanciel** sur les 23 (26 %).

*[Financement : la subvention de la Mairie de Cahors et la générosité du public.]*

### G) Activité physique adaptée

L'activité a concerné en tout 25 bénéficiaires suite à un partenariat avec la CAMI 46 (sport et santé). 2 personnes ont pratiqué l'escrime, 2 le tai chi pour un petit nombre de séances du fait des contraintes liées à la crise sanitaire.

*[Financement : un part du don de Reyrevignes, une reprise de fonds dédié de la gourdonnaise 2019, la générosité du public.]*

### H) Sophrologie

- 57 bénéficiaires au cours de 176 séances individuelles ou semi collectives au CH de Cahors ; sur l'ensemble des séances, 25 ont eu lieu au domicile des patients (79 – 159 en 2019)
- 4 bénéficiaires secteur Figeac, 13 séances, (2 -7 en 2019)
- 11 bénéficiaires secteur Gourdon pour 40 séances (12 – 37).

Soit un total de **72 bénéficiaires** (93 en 2019) dont **35 % d'hommes**.

**15 séances à distance soit 6 %.**

*[Financement : une partie du don de Phil'anthrope, la Gourdonnaise 2020 et la générosité du public.]*

**Merci à toutes nos prestataires.**

### I) Divers – soins de support

Un accord de principe a été engagé avec le Réseau Icare 46 (réseau départemental de santé et d'accompagnement des patients en situation de maladie chronique, dont les cancers) pour assurer une prise en charge complémentaire de soins de support, à domicile. En 2020, 5 séances de soutien psychologique ont ainsi été accordées et 13 en sophrologie secteur Cahors.

### J) Groupes de convivialité

**A Cahors** : pas de groupe de convivialité.

**A Figeac** : 5 réunions de convivialité dans un lieu différent de l'Espace Ligue, participation de 15 personnes, 3 nouveaux bénéficiaires.

**A Gourdon** : une réunion de convivialité a pu avoir lieu en janvier, pour 9 personnes présentes.

### K) Dossiers patients en chimiothérapie (Cahors)

Poursuite du financement des dossiers à destination des malades (suivi médical) pour les services d'Oncologie et de Pneumologie au Centre hospitalier de Cahors. Un dépliant de l'offre en soins de support est glissé dans chaque dossier ainsi qu'une brochure de présentation des actions d'activités physiques adaptées.

**Malgré les restrictions liées au confinement, le Comité du Lot a maintenu l'offre de soins de support autant que possible. La demande a été moindre dans certains cas du fait de l'appréhension de certaines personnes.**

## **VI) MISSION : INFORMATION – PREVENTION – DEPISTAGE**

Le Dr Yves Botreau prend la parole.

### **La prévention au niveau national**

A côté de l'appui à la recherche et de l'aide aux malades atteints de cancer, la prévention des cancers est devenue une mission essentielle de la ligue. Le constat est clair : 40 % des cancers pourraient être évités. La Ligue a organisé en novembre 2018 les premiers états généraux des cancers qui ont constaté le retard de notre pays dans ce

domaine (à peine 2,2 % de la dépense nationale de santé). La promotion dès le jeune âge et tout au long de la scolarité de comportements favorables à la santé est une des propositions prioritaires faites à cette occasion.

Pour favoriser cet objectif de promotion et d'éducation à la santé, la Ligue nationale édite un magazine « **Clap'santé** », dédié à la prévention des 9-13 ans, qui est mis gratuitement à la disposition des enseignants. La Ligue a par ailleurs obtenu par convention un agrément de l'Education nationale autorisant l'intervention dans les écoles de bénévoles formés.

Ces actions de prévention sont développées autour de grandes thématiques reconnues comme facteurs de risque du cancer : tabac, alimentation, activité physique, sommeil, soleil.

La formation des bénévoles s'organise depuis ces 2 dernières années au niveau régional.

### **La prévention au niveau départemental**

Dans notre département nous avons créé un partenariat confiant avec le rectorat et la coordinatrice des Infirmières scolaires. En début d'année scolaire, les établissements sont informés des thèmes que nous pouvons proposer en particulier dans le cycle 3. En 2020, nous sommes ainsi intervenus auprès de 250 élèves, soit 17 interventions dans 12 classes de 6 écoles différentes (Cahors, St Cernin, Labastide-Murat, Prayssac, Pech du Vers) Les thématiques demandées par les enseignants ont été l'alimentation équilibrée, l'activité physique, le soleil, le sommeil et la dépendance aux écrans.

La crise sanitaire n'a pas permis de poursuivre comme prévu ce programme d'éducation à la santé. Les séances prévues à l'Ecole des métiers sur le tabac et les dépendances ont été également annulées.

La difficulté pour un petit comité comme le nôtre, qui n'a pas de salarié dédié à la prévention, est de créer et pérenniser une équipe de bénévoles suffisamment formée, disponible et étoffée pour être opérationnelle. Recruter un volontaire du service civique demande un effort de compagnonnage chronophage qui nous a dissuadé. Un de nos objectifs est que l'antenne de Figeac prenne son autonomie. Une formation a été faite dans ce but à Cahors mais l'épidémie a stoppé cet élan. Nous sommes actuellement 5 bénévoles à Cahors, dont 3 médecins retraités, heureux d'avoir pu accueillir en septembre Danielle Delory, jeune retraitée de l'Education nationale. Nous profitons de cette période pour retravailler le contenu de nos interventions en utilisant les dossiers du site d'éducation à la santé de la ligue nationale.

Dans le cadre d'une information grand public, notre comité a l'habitude d'organiser chaque année une **conférence** avec un spécialiste régional : la conférence de novembre 2020 sur le soleil a été reportée si possible à l'automne prochain.

Concernant le dépistage (prévention secondaire), nous n'avons pas encore utilisé le nouvel outil de la Ligue : le cône tour virtuel qui va remplacer la structure gonflable que nous connaissons.

Concernant l'opération du moi(s) sans tabac, nous n'avons pas pris d'initiative particulière cette année.

Enfin, dans le cadre de **l'Université pour tous Cahors Quercy**, nous avons animé 2 conférences sur la vaccination : en février 2020, juste avant le confinement : faut-il avoir peur des vaccins ? et en ce début d'année : vaccination COVID : une course de fond. Je cite ces 2 participations car les vaccinations sont pour certains cancers un moyen de prévention (hépatocarcinome secondaire au VHB et cancer du col utérin secondaire au HPV). De plus la COVID a affecté les personnes fragilisées à cause du cancer.

Plusieurs médecins retraités de notre comité participent par ailleurs à la vaccination COVID au centre C. Marot de Cahors.

*En résumé, je vous propose de retenir que dans le domaine de la prévention, le Comité du Lot essaie de participer par son équipe de bénévoles à la promotion et à l'éducation à la santé sur les thèmes que nous avons évoqués auprès des jeunes en milieu scolaire. C'est cet axe prioritaire de prévention que nous soumettons à l'approbation de l'assemblée générale.*

## **VII) MISSION : SOCIÉTÉ ET POLITIQUES DE SANTÉ**

La mission SPS est la plus récente mission de La Ligue. Son objectif est de se faire l'écho de la parole des malades et de leurs proches.

Mme Gaillard, administratrice, poursuit son mandat de représentante des usagers au CH de Cahors.



Nous avons assuré autant que possible la diffusion de l'appel à témoignage dans le cadre d'une campagne de mobilisation sur les pénuries de médicaments utilisés contre le cancer.

## VIII) FORMATION DES BENEVOLES AUX MISSIONS

Créée et agréée en 2002, l'école fédérale de formation de la Ligue contre le cancer a pour ambition de former des personnels compétents et principalement les bénévoles qui s'engagent dans l'association.

Les bénévoles ont participé aux formations suivantes :

- éducation à la santé module 1 (2 journées les 19 et 20 novembre) à Toulouse pour 4 bénévoles suivie d'une matinée d'échanges par visioconférence le 7 décembre.

☞ **2<sup>ème</sup> résolution : l'assemblée générale approuve à l'unanimité des voix des membres présents et représentés le rapport d'activité 2020.**

## C) RAPPORT FINANCIER 2020

*Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux textes légaux et réglementaires, notre rapport de gestion portant sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2020, ainsi que sur les comptes annuels du dit exercice soumis aujourd'hui à votre approbation.*

Tout d'abord il y a lieu de préciser les modifications engendrées par la réforme comptable applicable à compter de l'exercice 2020, permettant une présentation des états financiers plus adaptée au secteur associatif notamment celui faisant appel à la générosité du public :

- un nouveau document le CROD, compte de résultat par origine et destination est créé, le CER est modifié,
- autre mode d'enregistrement des abandons de frais des bénévoles en charges et ressources,
- valorisation du bénévolat devenue obligatoire,
- différenciation des dons par origine (particuliers, entreprises, associations...),
- fonds dédiés participants au résultat,
- notions nouvelles d'aides financières (au lieu de subventions) et de contributions financières,
- annexe des comptes adaptée et renforcée,
- répartition accentuée des charges indirectes aux missions (cotisation statutaire répartie en 2020),
- nouveau mode de calcul du stock de générosité du public au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Les éléments de la réforme ont été présentés, et les dispositions particulières à la Ligue ont été actées par le conseil d'administration du 17 décembre 2020.

**Le résultat de l'exercice 2020 est excédentaire de 21.334,04 €.**

Voyons en quelques mots l'origine du résultat acquis dans une période de crise sanitaire depuis le 17 mars 2020, par rapport aux prévisions budgétaires :

- *En ressources* : dons, legs et autres produits : – 21.000
- *En emplois* :
  - missions (recherche, action pour les personnes malades, information prévention) : – 22.000
  - fonctionnement : – 18.700
  - frais de recherche de fonds : – 2000.

En résumé : – 42.700 de dépenses, – 21.000 de recettes d'où un excédent de 21.000 environ.

## LES PRODUITS PAR ORIGINE (RESSOURCES) - CROD

Pour cette 1<sup>ère</sup> année d'application de la réforme, les reclassements rendent les comparaisons difficiles. A titre d'exemple dans les produits liés à la générosité du public on retrouve désormais l'équivalent des frais abandonnés des bénévoles, les cotisations sans contrepartie, le mécénat. D'autre part les contributions des associations se retrouvent en partie dans les produits non liés à la générosité du public.

**Dans les produits liés à la générosité du public** (total 238.199 €) nous avons :

- 16.520 de cotisations soit un nombre d'adhérents de 2065 (en baisse de 8 %),
- 143.442 de dons manuels non affectés (particuliers, entreprises, contrepartie frais abandonnés des bénévoles),
- 19.009 de dons affectés (mêmes origines),
- 13.697 de legs (11.366 en 2019),
- 13.446 de mécénat (Leclerc et Caisse d'Epargne) VS 10.116 en 2019,
- 32.084 d'autres produits liés à la GP (manifestations, ventes, recyclage verre, produits financiers, quote-part de générosité publique – nouveauté ce sont les versements des associations partenaires avec convention...).

**Produits non liés à la générosité du public** : 2797 où l'on retrouve le parrainage, les contributions financières (dons d'associations), la reprise sur subvention Orange (dernière année d'une subvention d'investissement).

**Subventions et autres concours publics (non GP)** : 1494 de subventions (collectivités locales).

**Utilisation de fond dédiés antérieurs** : 600 de reprise de fonds dédiés (APA sur le secteur du Gourdonnais).

**En résumé** : total des ressources en 2020 : **243.091 €** soit – 14 % par rapport à 2019 (283.698).

Le CROD fait apparaître la colonne « dont générosité du public ». Il s'agit de mettre en évidence les produits issus de cette GP : on y retrouve les montants déjà cités plus haut des produits liés à la GP (cotisations, dons legs mécénat...). Quant aux produits non liés à la GP ils n'apparaissent pas dans cette colonne.

**Le total de ressources liées à la générosité du public est de 238.799 €** soit 98,2 % des ressources totales.

## LES CHARGES PAR DESTINATION (EMPLOIS) - CROD

Les grandes rubriques de charges sont : les missions sociales, les frais de recherche de fonds, les frais de fonctionnement, puis les dotations aux provisions, les impôts sur les bénéficiaires, les reports en fonds dédiés.

**Répartition et montants des salaires et charges sociales** pour 2 secrétaires et un reliquat de congés payés de l'esthéticienne démissionnaire (ces % sont calculés en reprenant le total des charges après répartition par salariée, puis on recalcule un % unique moyen) :

Rubriques	Exercice 2020 montants €	Exercice 2020 %	Exercice 2019 %
Actions pour les personnes malades	4 527	↓ 8,5%	9,0%
Actions d'information, de prévention et de dépistage	863	↓ 1,9%	2,3%
Actions de formation	149	↓ 0,3%	1,0%
Actions de recherche	0	0,0%	0,0%
Actions de société et politique de santé	59	0,1%	0,0%
Frais d'appel aux dons et legs	5 515	↑ 11,8%	8,4%
Frais de communication	3 796	↑ 8,1%	7,4%
Frais de fonctionnement (hors communication)	32 962	↓ 69,3%	71,9%
<b>Total</b>	<b>47 871</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Les dépenses sur ce poste ont diminué de 8356 (56.227 en 2019) du fait en particulier d'une part d'activité partielle (232,50 heures).

**Missions sociales** : 123.605 (149.683 en 2019) soit - 26.078 (- 17 %) dont :

- soins de support réalisés directement : 37.779 (50.757 en 2019) soit -25 % ; toutefois augmentation en soins de support versés à d'autres organismes (APA) avec 2644 contre 639 en 2019,
- aides financières aux personnes 10.098 (14.144 en 2019) soit -28 %,
- actions d'information prévention et dépistage, stabilité : 6369 (6236 ans 2019),
- en recherche : 45.750 de versements aux chercheurs (60.844 en 2019) et 6.035 (quote-part de la cotisation statutaire) ; une subvention prévue au budget n'a pas été versée en fin d'année dans l'attente d'un résultat difficilement chiffrable au moment du dernier conseil d'administration.

**Frais de recherche de fonds** : 35.906 (40.343 en 2019) - 10 % (une opération marketing annulée en mai).

**Frais de fonctionnement** : 59.535 au lieu de 82.608 (baisse de 23.073), à noter la cotisation statutaire désormais répartie avec 9053 sur d'autres postes (directives du Siège), le montant en fonctionnement étant de 4067.

**Provisions** : 1921 (essentiellement l'indemnité de départ à la retraite).

**Report en fonds dédiés** : 789 représentant le reliquat du don d'une entreprise pour l'activité physique adaptée. Le CROD fait apparaître la colonne « dont générosité du public ». Il s'agit des charges financées par les ressources issues de la générosité du public uniquement (donc hors subventions, reprises de provisions...). Pour cet exercice 2020 :

- Les missions sociales financées par la GP représentent 122.633 € soit 99,2 % des missions totales.
- Les frais de recherche de fonds sont entièrement financés par la GP.
- Les frais de fonctionnement sont financés par la GP à 98,1 % (58.436).
- Les dotations aux provisions, le report en fonds dédiés sont financés à 100 % par la GP.

## **CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE**

23.988 € représentant 1575 heures valorisées des bénévoles (soit 0,96 équivalent temps plein) ont été enregistrés et se retrouvent en pied de compte (CR/CROD/CER). Ce poste en 2019 indiquait un montant de 53.962 € pour le personnel bénévole.

## **COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES - CER**

Ce tableau reprend désormais la seule colonne de participation de la générosité du public, en charges et en ressources.

Il permet, de plus, de calculer le résultat de la générosité du public de l'exercice : **excédent de 19.112 €**.

Il dégage un petit tableau de variation des fonds dédiés liés à la GP en fin d'exercice : 189 €.

Enfin en reprenant le « stock » de GP (ressources reportées liées à la GP en début d'exercice) d'un montant de 128.275 €, ce **montant de ressources liées à la GP reportées en fin d'année s'élève à 147.060 €**.

## **ETATS COMPTABLES**

Le bilan et le compte de résultat nécessitent la présentation par un format mixte cette année, puisqu'il convient de rappeler les montants certifiés en 2019, alors que certaines rubriques ont été déplacées. Indiquons simplement la variation du total actif - passif :

192.892 € en 2020 (avec excédent de 21.334) VS 175.073 € en 2019 (avec excédent 9188).

## **RESULTAT ET RESERVES, PROJETS**

Compte tenu du résultat excédentaire de 21.334,04 €, les « réserves » dépassent légèrement les 6 mois au lieu de 5,33 fin 2019, il sera peut-être envisagé d'effectuer un complément de subvention à la recherche (10.000 € environ) pour compenser le non-versement de 2020 au-delà du budget prévisionnel 2021.

En 2021, de nouvelles répartitions des coûts indirects seront effectuées de manière à améliorer notre ratio missions/emplois actuellement de 56 %, ce ratio dit vertueux devant se situer aux alentours de 70 %.

## **PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT**

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous impôts et amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un excédent de résultat de 21.334,04 €.

## **D) RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Les participants prennent connaissance du rapport sur les comptes annuels établi en date du 1<sup>er</sup> avril par Monsieur Marty, Commissaire aux comptes à Sodecal Audit (Montauban), consultable dans son intégralité sur le site internet du Journal Officiel (parution 20/04/2021) :

[https://www.journal-officiel.gouv.fr/document/associations\\_a/343037982\\_31122020](https://www.journal-officiel.gouv.fr/document/associations_a/343037982_31122020)

## **E) APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2020 ET QUITUS**

**3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> résolutions : après avoir pris connaissance du rapport financier du trésorier et du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels, l'assemblée générale approuve à l'unanimité les comptes 2020 tels qu'ils lui ont été présentés et donne quitus au trésorier et aux autres membres du conseil d'administration de l'exécution de leur mandat au titre de l'exercice clos au 31/12/2020.**

## **F) AFFECTATION DU RESULTAT 2020**

La proposition d'affectation du résultat est la suivante :

	DEBIT	CREDIT
Compte 120000 excédent exercice comptable 2020	21.334,04 €	
Compte 106500 fonds de réserve générale		21.334,04 €

**5<sup>ème</sup> résolution : l'affectation précitée du résultat 2020 est approuvée à l'unanimité des voix des membres présents ou représentés.**

## **G) LECTURE ET APPROBATION DU RAPPORT SPECIAL**

Monsieur Marty communique le rapport spécial portant sur les conventions réglementées conclues entre l'association et les administrateurs : il fait état de l'aide financière d'un montant de 2000 € versée à l'ASP du Lot et concerne le Dr Yves Botreau, administrateur de l'ASP.

**6<sup>ème</sup> résolution : l'assemblée générale approuve à l'unanimité le rapport spécial sur les conventions réglementées relatives à l'exercice clos le 31/12/2020.**

## H) BUDGET PREVISIONNEL 2021

Le budget prévisionnel 2021 a été approuvé lors du conseil d'administration du 28/01/2021 pour un montant total de 247.300 € (en équilibre, cf annexe 2).

Il est présenté sous un format reprenant les items d'avant la réforme comptable. Nous bénéficierons d'un module de gestion du budget et suivi budgétaire en fin d'année 2021 pour utilisation en 2022.

Des adaptations se feront au fil de l'année avec en particulier le projet de contribuer à la recherche avec une aide financière additionnelle de 10.000 €.

**7<sup>ème</sup> résolution : l'assemblée générale approuve à l'unanimité des voix des membres présents ou représentés le budget prévisionnel 2021.**

## I) ELECTIONS D'ADMINISTRATEURS

Comme le prévoient les statuts, il est procédé au renouvellement de 7 membres sur 23.

6 sur les 7 ont représenté leur candidature, et nous avons reçu 2 nouvelles candidatures.

Il est rappelé que le conseil d'administration est composé de 8 à 24 membres hors membres de droit.

Les membres sortants sont :

- Mme Simone AVEZOU
- M. le Dr Yves BOTREAU
- Mme Lucienne BOUSQUET
- M. le Dr Michel FARNY
- M. Christian FOURNIER
- Mme Madeleine GAILLARD
- M. le Dr Albert SABATIER

Les 8 candidatures reçues sont :

- M. le Dr Yves BOTREAU (3<sup>ème</sup> renouvellement)
- Mme Lucienne BOUSQUET (3<sup>ème</sup> renouvellement)
- M. le Dr Michel FARNY (3<sup>ème</sup> renouvellement)
- Mme Marie-Odile FOULHAC
- M. Christian FOURNIER (3<sup>ème</sup> renouvellement)
- Mme Madeleine GAILLARD (3<sup>ème</sup> renouvellement)
- M. le Dr Albert SABATIER (1<sup>er</sup> renouvellement)
- M. le Dr Jean-Bernard SOLIGNAC

Le Président remercie chaleureusement Mme Simone Avezou pour l'ensemble du travail effectué depuis de si nombreuses années (administratrice et responsable de la commission sociale en tant qu'assistante sociale).

Le vote a lieu au scrutin uninominal par remplissage du questionnaire des délibérations nommé « questionnaire des délibérations à l'assemblée générale ordinaire du 16/04/2021 ».

Les résultats sont présentés aux participants.

**8<sup>ème</sup> résolution : l'assemblée générale élit à la majorité des voix des membres présents ou représentés en qualité de membres du conseil d'administration, pour une durée de 6 ans :**

- M. le Dr Yves BOTREAU (unanimité)
- Mme Lucienne BOUSQUET (unanimité)
- M. le Dr Michel FARNY (unanimité)
- Mme Marie-Odile FOULHAC (unanimité moins 1 abstention)
- M. Christian FOURNIER (unanimité)
- Mme Madeleine GAILLARD (unanimité)
- M. le Dr Albert SABATIER (unanimité)
- M. le Dr Jean-Bernard SOLIGNAC (unanimité)

Le conseil d'administration se réunira le 6 mai à 14 h pour élire le bureau.

## J) QUESTIONS DIVERSES

A la question posée de la différence entre l'adhérent et le donateur il est répondu que la qualité d'adhérent s'acquiert par l'acceptation de cotiser (montant 8 €), permettant au donateur de devenir membre de l'association (ouvrant la possibilité de participer et voter en AG). Le donateur peut ne pas souhaiter adhérer (cotiser). Un don affecté n'inclut pas de cotisation.

Projets du Comité :

- évolution en fonction de l'actualité et des dons (conférence à Cahors, cône tour à Figeac,...)
- une subvention complémentaire à la recherche ?
- recrutement de nouveaux bénévoles
- accentuation de la communication
- reprise des formations pour les bénévoles.

M. Roudayre indique que les membres des Extrapédestres ont entamé la réflexion et les premières démarches relatives à l'organisation la meilleure possible de la Cadurcienne d'octobre.

M. Gros espère la concrétisation de la conférence de prévention co-organisée avec Carrefour des Sciences et des Arts, initialement prévue fin 2020.

L'ordre du jour étant épuisé, et avant de se séparer, le Président remercie les participants, les bénévoles et administrateurs du comité. Il remercie chaleureusement nos deux secrétaires pour la qualité de leur travail de préparation à cette assemblée générale, et pour leur présence au comité durant cette année de confinement.

La séance est levée à 15 h 52.

**Le Président**

**Dr Jean-Pierre TRICOT**

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'J.P. Tricot', with a horizontal line underneath.

**La Secrétaire générale**

**Mme M. FERRIER**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. Ferrier', with a horizontal line underneath.